



Syndicat National FO des Finances Publiques
SECTION DE LA MOSELLE

COMPTE RENDU DE LA CAPL du 07 NOVEMBRE 2016

LISTE D'APTITUDE DE C EN B 2017

Toujours moins de promotions !!!

A l'ouverture de la CAPL, FO- DGFIP a dans sa déclaration liminaire(en annexe) souligné avec force le contexte particulièrement dégradé de nos services qui justifie l'appel à la grève nationale aux Finances Publiques le 15 novembre prochain.

En Moselle cet appel est relayé par tous les syndicats FO-SOLIDAIRES -CGT-CFDT-CFTC-UNSA.

FO DGFIP a redit son attachement à la promotion par liste d'aptitude et a revendiqué le droit au retour pour les agents promus dans leur département d'origine.

Une réunion d'information a par ailleurs été organisée par la Direction le 04/10/2016 au profit des 13 nouveaux candidats mettant l'accent sur la mobilité et la sélectivité, l'extrême sélectivité serait plus juste avec 12,8% d'agents promus au niveau national sur les 5835 candidats au titre de 2016.

Autre sujet qui fâche la baisse drastique du volume de promotions, la DG ayant fixé le nombre de potentialités pour la Moselle à 8 pour 2017. (A comparer avec 30 agents promus pour 2012, 20 pour 2013, 15 pour 2014, 11 pour 2015, 11 pour 2016).

FO a réagi et demandé que cette potentialité soit augmentée, compte- tenu des réussites possibles au concours parmi les agents classés excellents. La Direction a accepté notre demande et a fixé en définitive à 10 le nombre de candidats classés en excellent au lieu de 6 au projet (5 Filière Gestion Publique et 5 Filière Fiscale.)

Au travers de l'évocation des dossiers, quelques critères à remplir pour pouvoir éventuellement être retenu :

- accorder une attention particulière à sa cotation, excellent bien entendu, ses bonifications (examen sur les 5 dernières années) et l'appréciation littérale qui doit être appuyée.
- l'avis du chef de service est primordial : avec la mention « très favorable », ce n'est déjà pas gagné mais avec « favorable », pas d'illusions possibles.
- accepter une mobilité géographique et fonctionnelle,
- enfin, la voie du concours reste prioritaire dicit la Présidente !

Et comme si tout cela ne suffisait pas, la Direction a organisé une audio-conférence le 07/10/2016 avec ces mêmes chefs de service afin d'obtenir en cas de pluralité de candidatures dans le même service un ordre de classement (ou de préférence ?)

Le verdict de la Direction pour arriver à la liste des Excellents : Trouver les agents à fort potentiel !